

LE JUDAÏSME MÉDIEVAL

Les centaines de milliers de documents de la *Gheniza* cairote - énorme dépôt d'archives, découvert voici un siècle lors des travaux de réfection de la synagogue Ben Ezra du Vieux-Caire - proviennent des quatre coins du monde connu et sont rédigés dans une bonne demi-douzaine de langues, mais presque toujours en caractères hébraïques. Puissant symbole d'un trait distinctif de la civilisation juive médiévale : la formidable unité de structures, de croyances et de direction spirituelle des communautés de la Dispersion.

Chaque époque a sa communauté-pivot, à qui sa richesse et le prestige de ses savants confèrent une prééminence acceptée avec plus ou moins d'empressement par les communautés sœurs. Du VIII^e au XI^e siècle, c'est la communauté de Babylone qui assure ce rôle recteur, les chefs des académies babyloniennes ayant fini par supplanter les maîtres palestiniens. Ce sont désormais ces *ghe'onim* (« excellences ») qui fixent le calendrier hébraïque, eux à qui les chefs des communautés posent des questions concernant tel ou tel aspect de la *halakha*. Un nouveau corpus de textes rabbiniques se constitue de cette manière : la littérature des *responsa*. Mais d'autres foyers émergent bientôt, au Maghreb et en Espagne. Cependant qu'au sein du judaïsme ashkénaze (Allemagne et France du Nord) prend son essor l'école de Rabbi Salomon ben Isaac de Troyes, dit Rashi (vers 1040-1105), auteur de commentaires célèbres de la Bible et du Talmud qui font toujours autorité.

Moïse ben Maïmon, dit Maïmonide

Mais l'exemple le plus éclatant d'un magistère souverain, s'exerçant sur l'ensemble du monde juif, est fourni par la plus haute figure du judaïsme médiéval, et sans doute l'un des esprits les plus puissants que ce peuple ait jamais produits : Moïse ben Maïmon, dit Maïmonide (1138-1204). Médecin de princes, savant, philosophe rationaliste, commentateur, légiste, dirigeant politique, ce Cordouan établi au Caire est tout cela à la fois. Dans une œuvre abondante, mentionnons son code *Mishné Tora*, qui le hisse d'emblée au rang des maîtres du Talmud. Il faut toutefois se garder d'une vue par trop monolithique de l'esprit du judaïsme médiéval. Déjà, l'œuvre maïmonidienne n'est pas sans provoquer des résistances opiniâtres, surtout en Espagne et dans le midi de la France, résistances qui vont parfois jusqu'à l'excommunication et la délation.

La kabbale

De même, la *kabbale* (« tradition reçue »), née en Provence au XII^e siècle et parvenue à son plein épanouissement en Espagne un siècle plus tard, effraie plus d'un rabbin qui y voit une dangereuse innovation. Peine perdue, la kabbale, pourvue dès cette époque de son ouvrage de référence - le *Zohar* (« Livre de la splendeur »), attribué à Moïse de Léon -, émergera rapidement comme l'un des courants majeurs de la spiritualité juive.

Le karaïsme

Mais le judaïsme a secrété aussi au moins une véritable « hérésie », apparue en Babylone au milieu du VIII^e siècle et toujours vivante de nos jours : le karaïsme. Hérésie dangereuse, puisque cet intégrisme biblique - le karaïte est celui qui se fonde sur le *Mikra*, à l'exclusion de toute tradition - a semblé capable de menacer pendant un bref moment la suprématie rabbinique.

Le judaïsme abordera les Temps modernes armé de structures communautaires fortes et d'une exceptionnelle unité spirituelle - une unité d'autant plus remarquable que le judaïsme, religion sans Église et sans État, ne dispose ni de l'épée temporelle de celui-ci ni de l'épée spirituelle de celle-là.

Un monde hostile

En attendant, il lui faut vivre dans un monde dominé par d'autres systèmes religieux. Au Moyen Âge, les relations qu'entretiennent les communautés juives avec les sociétés ambiantes obéissent à un modèle alternant un *modus vivendi* plus ou moins codifié et pacifique et de brusques accès d'hostilité qui se manifestent par des expulsions et des massacres. En pays d'islam, ces relations sont en principe régies par le pacte d'Omar, qui octroie aux « peuples du Livre », Juifs et chrétiens, le statut de *dhimmis* (« protégés »). Généralement attribué à Omar I^{er} (634-644), ce texte contient des dispositions humiliantes, mais il n'en constitue pas moins un progrès par rapport au sort qui était fait aux Juifs avant la conquête musulmane. Il est d'ailleurs interprété avec plus ou moins de rigueur selon l'époque, le lieu et le régime. En pays chrétien, la papauté adopte une politique de mépris protecteur, fondé en théologie : peuple témoin, l'état de sujétion dans lequel les Juifs doivent être maintenus exclut l'emploi de la violence à leur égard et la conversion forcée. Mais cette relative tolérance est mal acceptée par la foule des prédicateurs, d'autant que l'Église officielle elle-même adopte une politique de ségrégation.

On le voit, ce monde est irrémédiablement hostile aux Juifs ; mais il est suffisamment mal unifié pour ne pas leur être hostile en même temps de la même manière. Aussi bénéficient-ils toujours de moments de répit et de plages de liberté qui leur permettent de survivre.